

Sarkozy s'accorde 140 % d'augmentation

ÉLYSÉE - Le président de la République sera le premier Français à bénéficier de ses promesses sur le pouvoir d'achat.

Nicolas Sarkozy était pauvre et on ne le savait pas. Déterrée par la lettre spécialisée *Profession politique*, une note transmise par Emmanuelle Mignon, sa directrice de cabinet à l'Élysée, au rapporteur spécial de la mission budgétaire Pouvoirs publics, l'UMP Jean Launay affirme que la rémunération du chef de l'État va plus que doubler. Elle sera « fixée par la loi » à « un niveau comparable à celle du premier ministre ». Son salaire de misère, 8 300 euros mensuels, ne suffit plus à Nicolas Sarkozy, quand son « collaborateur » premier ministre, François Fillon, en

gagne 20 000. Comment « gagner plus » sans « travailler plus » ? En s'octroyant une augmentation du pouvoir d'achat de 140 %, de 101 488 euros à 240 000 euros annuels.

Le futur « niveau » de rémunération de Nicolas Sarkozy est tout bonnement « choquant », pour le député socialiste et ancien secrétaire général de l'Élysée, sous François Mitterrand, Jean-Louis Bianco, qui le compare aux « gens qui sont précaires, qui n'ont même pas le SMIC ». Le premier secrétaire du PS, François Hollande, enfonce le clou : alors que « des problèmes de pou-

voir d'achat sont posés, je n'avais pas le sentiment que le problème le plus important qu'il fallait régler était le salaire du président ». A contrario, René Dosière, député socialiste de l'Aisne et auteur, début 2007, du livre *l'Argent caché de l'Élysée*, a jugé « convenable » que le salaire du chef de l'État soit « un peu supérieur à celui du premier ministre ». Ce qui soulève une autre question : est-il juste qu'un membre du gouvernement, qui vit sur les avantages en nature liés à sa fonction, gagne en outre plus de treize fois le SMIC ?

Détournant les attaques sur les pratiques de son pré-

décesseur, Nicolas Sarkozy se défend en affirmant que, « jusqu'à présent, le président de la République cumulait son salaire et sa retraite ». Si à cinquante-trois ans, le chef de l'État ne peut prétendre à la retraite, il cumule son traitement élyséen et les profits de sa participation dans le cabinet d'avocats neuilléen Leibovici-Claude-Sarkozy. Une information qui circule peu, Nicolas Sarkozy, soumis à l'impôt sur la fortune, refusant toujours de rendre publique sa déclaration de patrimoine. À la transparence, la « droite décomplexée » préfère toujours l'argent...

Grégory Marin